

ASTECH PARIS-REGION

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901
8 Rue des Vertugadins
92190 MEUDON

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les Comptes Annuels

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2012

SEC BURETTE

9 rue Malatré – 76012 ROUEN CÉDEX 1
Société Anonyme d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
Capital de 842.444 € – RCS ROUEN B 710.501.149 – SIRET 710.501.149.00029

Aux Membres de l'association,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association **ASTECH PARIS-REGION**, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le bureau. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

- I -

OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

A la clôture de l'exercice, une provision de **168.325 €** a été constituée au passif pour faire face aux risques de non perception de subventions comptabilisées. Comme le précise l'annexe en sa rubrique « *Règles et méthodes comptables* », **ASTECH PARIS-REGION** évoque deux raisons pour fonder l'application de ce traitement comptable :

- d'une part, la législation européenne qui impose un plafond de 50 % de cofinancement public sur les actions collectives bénéficiant d'un régime d'aide d'Etat notifié ; le pôle de compétitivité et considère qu'il pourrait être rappelé **110.325 €** de subventions reçues sur le plan filière aéronautique et spatial 2009/2012 ;
- d'autre part, l'inéligibilité de certaines dépenses figurant sur les états récapitulatifs soumis à la DIRECCTE et pouvant être rejetées ; cette situation entraînerait la non perception de subventions à recevoir comptabilisées sur l'exercice, pour un montant de **58.000 €**.

Or, il apparaît que sur l'exercice 2012, les subventions attendues au 31 décembre 2011 de la part des cofinanceurs CPI/FEDER et de la DIRECCTE ont été obtenues dans leur totalité. De plus, une provision pour dépréciation de **52.675 €** des subventions à recevoir 2012 est déjà constituée à l'actif du bilan.

En l'état actuel des éléments en notre possession, nous estimons que l'ensemble de ces provisions représente le risque maximal encouru par le pôle, à la fois en non-perception, mais également en reversement de subvention déjà encaissées. L'effet éventuel sur les comptes d'une issue moins défavorable pour le pôle pourrait être significatif.

.../...

.../...

Sous cette réserve, nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude relative à la continuité d'exploitation exposée à la page 5 de l'annexe, dans le paragraphe « *Principes et conventions générales* ».

- II -

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

La crise des finances publiques de certains pays de la zone euro, qui s'accompagne d'une crise économique et de liquidité, emporte de multiples conséquences pour les entreprises, notamment sur leur financement et leur activité. La volatilité observée sur les marchés financiers, les problèmes de liquidité ou d'accès au financement et les mesures d'austérité des gouvernements créent des conditions spécifiques pour la préparation des comptes de cet exercice, s'agissant en particulier des estimations comptables requises en application des principes comptables. C'est dans ce contexte que, en application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce, nous avons procédé à nos propres appréciations que nous portons à votre connaissance, outre celle ayant conduit à la réserve mentionnée ci-dessus :

- ⚡ Dans la première partie de ce rapport, la note « *Principes et conventions générales* » de l'annexe fait état des incertitudes pesant sur la continuité d'exploitation.

Sur la base de nos travaux et des informations qui nous ont été communiquées à ce jour, et dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous estimons que la note de l'annexe donne une information appropriée sur la situation de la société au regard de l'incertitude, mentionnée ci-dessus, pesant sur la continuité d'exploitation.

- ⚡ Votre association comptabilise les subventions de fonctionnement selon les modalités décrites à la page 5 de l'annexe, dans le paragraphe « *Subventions et fonds dédiés* ». Les subventions à recevoir sont répertoriées en page 10 et les subventions perçues d'avance dans le tableau de suivi des fonds dédiés en page 8.

Nos travaux ont consisté à apprécier l'application de ces principes par la direction sur la base des conventions conclues avec les organismes qui financent l'activité de votre association.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

.../...

.../...

- III -

VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A l'exception de l'incidence des faits exposés ci-dessus, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents remis aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à ROUEN, le 21 mai 2013

**Le Commissaire aux Comptes
SEC BURETTE**

Jean-Philippe JACOB



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2012 12			Exercice N-1 31/12/2011 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (1)							
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, Brevets et droits similaires	5 034.05	5 034.05					
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques Matériel et outillage							
	Autres immobilisations corporelles	86 429.91	46 914.70	39 515.21	49 862.41	10 347.20	20.75	
	Immobilisations en cours							
Avances et acomptes								
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)								
Participations mises en équivalence								
Autres participations								
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières	2 966.69		2 966.69	1 250.57	1 716.12	137.23		
TOTAL II	94 430.65	51 948.75	42 481.90	51 112.98	8 631.08	16.89		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes	12 737.40		12 737.40		12 737.40		
	CRÉANCES (3)							
	Clients et Comptes rattachés	180 972.75	3 230.00	177 742.75	623 245.17	445 502.42	71.48	
	Autres créances	633 983.62	52 674.97	581 308.65	1 001 935.35	420 626.70	41.98	
Capital souscrit - appelé, non versé								
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement							
	Disponibilités	164 521.42		164 521.42	1 759.35	162 762.07	NS	
	Charges constatées d'avance (3)	45 307.24		45 307.24	8 737.26	36 569.98	418.55	
	TOTAL III	1 037 522.43	55 904.97	981 617.46	1 635 677.13	654 059.67	39.99	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecarts de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 131 953.08	107 853.72	1 024 099.36	1 686 790.11	662 690.75	39.29		

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

2 966.69

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2012	12 31/12/2011	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé :)				
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecart de réévaluation				
	RESERVES				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
Autres réserves					
Report à nouveau	64 900.69	66 878.77	1 978.08	2.96	
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	18 451.24	1 978.08	20 429.32	NS	
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL I	83 351.93	64 900.69	18 451.24	28.43	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
TOTAL II					
PROVISIONS	Provisions pour risques	168 325.03		168 325.03	
	Provisions pour charges				
TOTAL III	168 325.03		168 325.03		
DETTES (I)	DETTES FINANCIERES				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit		199 287.31	199 287.31	100.00
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	2 870.40		2 870.40	
DETTES D'EXPLOITATION					
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	328 565.79	969 922.18	641 356.39	66.12	
Dettes fiscales et sociales	226 468.61	381 327.23	154 858.62	40.61	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Autres dettes	193 740.00	13 700.70	180 039.30	NS	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)	20 777.60	57 652.00	36 874.40	63.96
	TOTAL IV	772 422.40	1 621 889.42	849 467.02	52.38
	Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 024 099.36	1 686 790.11	662 690.75	39.29	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

772 422.40 1 621 889.42

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2012 12			Exercice N-1 31/12/2011 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de Biens						
Production vendue de Services	277 388.67		277 388.67	657 003.79	379 615.12	57.78
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	277 388.67		277 388.67	657 003.79	379 615.12	57.78
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			1 210 143.61	1 015 614.11	194 529.50	19.15
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			70 424.20	4 503.79	65 920.41	NS
Autres produits			358 195.41	411 440.73	53 245.32	12.94
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			1 916 151.89	2 088 562.42	172 410.53	8.25
CHARGES D'EXPLOITATION (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			731 907.59	1 148 375.25	416 467.66	36.27
Impôts, taxes et versements assimilés			36 365.87	32 865.92	3 499.95	10.65
Salaires et traitements			476 799.71	559 248.98	82 449.27	14.74
Charges sociales			214 751.85	251 945.34	37 193.49	14.76
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			13 407.20	12 406.83	1 000.37	8.06
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			55 904.97	66 500.00	10 595.03	15.93
Dotations aux provisions			168 325.03		168 325.03	
Autres charges			198 960.58	15 384.39	183 576.19	NS
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)			1 896 422.80	2 086 726.71	190 303.91	9.12
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			19 729.09	1 835.71	17 893.38	974.74
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2012	31/12/2011	Euros	%
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	39.62		39.62	
Autres intérêts et produits assimilés (3)	9.12	54.68	45.56	83.32
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL V	48.74	54.68	5.94	10.86
CHARGES FINANCIERES				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	3 428.05	6 459.00	3 030.95	46.93
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL VI	3 428.05	6 459.00	3 030.95	46.93
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	3 379.31	6 404.32	3 025.01	47.23
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	16 349.78	4 568.61	20 918.39	457.87
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	5 194.40	2 762.50	2 431.90	88.03
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
TOTAL VII	5 194.40	2 762.50	2 431.90	88.03
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	174.94	171.97	2.97	1.73
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
TOTAL VIII	174.94	171.97	2.97	1.73
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	5 019.46	2 590.53	2 428.93	93.76
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	2 918.00		2 918.00	
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)	1 921 395.03	2 091 379.60	169 984.57	8.13
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 902 943.79	2 093 357.68	190 413.89	9.10
5. BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	18 451.24	1 978.08	20 429.32	NS

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	5
Informations générales complémentaires	5
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	7
Etat des amortissements	7
Etat des échéances des créances et des dettes	8
Tableau de suivi des fonds dédiés	8
Evaluation des immobilisations corporelles	8
Evaluation des amortissements	9
Evaluation des créances et des dettes	9
Disponibilités en Euros	9
Produits à recevoir	9
Détail des produits à recevoir	10
Charges à payer	10
Détail des charges à payer	11
Charges et produits constatés d'avance	11
Détail des charges constatées d'avance	12
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation de l'effectif moyen	13
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Engagement en matière de pensions et retraites	13
Droit individuel à la formation	14

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2012 au 31/12/2012

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du Plan Comptable Général 2005.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements CRC relatifs à la réécriture du plan comptable général 2005 applicables à la clôture de l'exercice.

Malgré l'insuffisance des capitaux propres, l'association Astech considère que le principe de continuité d'exploitation n'est pas remis en cause ; en effet, les lignes de financement actuelles (découvert autorisé et affacturage) sont suffisantes pour répondre aux besoins de trésorerie prévisionnelle.

Informations générales complémentaires

I. Rémunération des dirigeants

Conformément à l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23/05/06 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, il est précisé que le montant des rémunérations et avantages en nature accordés au cours de l'exercice aux trois plus hauts cadres salariés et bénévoles s'élève à 264 566 euros.

II. Subventions et Fonds dédiés

Les subventions de fonctionnement sont comptabilisées en produits sur la période concernée.

Le cas échéant la quote part des subventions à recevoir ou perçues d'avance est constatée en fin d'exercice.

Nous précisons néanmoins que les soldes de subventions n'ayant pas été demandés à la date d'arrêté des comptes, il peut y avoir une distorsion entre les subventions à recevoir calculées et celles qui seront effectivement reçues ; dans cette hypothèse, l'écart est constaté sur l'exercice suivant.

Par ailleurs, nous sommes attentifs sur la distinction entre les montants éligibles et non éligibles.

Ainsi, les montants des subventions à recevoir sont déterminés de manière prudente.

A la fin de chaque exercice, les subventions perçues d'avance sont traitées en fonds dédiés lorsque les dépenses correspondantes n'ont pas été réalisées.

III. Valorisation des subventions à recevoir

La Commission européenne considère que le régime d'aide notifié N120/90E1/90 n'autorise pas plus de 50% de cofinancement public sur la filière aérospatiale, subvention FEDER incluse.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2012 au 31/12/2012

Astech a été financé dans ce domaine à 76,25%. En conséquence les subventions à recevoir 2012 ont été dépréciées de 52 675€ pour excédent constaté et une provision pour risque a été constaté pour 110 325€.

Une provision pour risque sur subventions à recevoir, en provenance de la DIRECCTE d'un montant de 58 000 euros, a été constitué pour faire face au risque de non perception de celle-ci ; en effet l'Etat considère que 80% seulement des actions attendues ont été effectuées.

IV. Financement de l'activité

Il provient des subventions versées par les organismes suivants :

- La Dirrecte (Drire)
- Le FEDER
- La Région Ile de France

Par ailleurs dans le cadre de projets spécifiques des subventions ont été reçues des organismes suivants :

- Région Ile de France
- La Dirrecte et le FEDER
- Conseil général 77
- Conseil général 93
- Conseil général 95
- Mairie de Paris
- Peugeot
- Air France

V. Affacturage

L'affacturage en cours au 31/12/2012 s'élève à 162K€ ; les financements correspondants ont été obtenus les 07/06/2012 et 09/07/2012 ; cette somme doit être ajoutée aux concours bancaires courants du passif pour déterminer l'endettement financier réel du pôle.

VI. Ressources en nature

L'association a bénéficié de subventions en nature non comptabilisées correspondant à la mise à disposition de personnel à titre gratuit pour un montant de 431 595 euros.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2012 au 31/12/2012

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 034		
Installations générales agencements aménagements divers	7 498		
Matériel de transport	25 839		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	53 463		3 060
TOTAL	86 800		3 060
Prêts, autres immobilisations financières	1 251		1 716
TOTAL	1 251		1 716
TOTAL GENERAL	93 084		4 776

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			5 034	
Installations générales agencements aménagements divers			7 498	
Matériel de transport			25 839	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		3 430	53 093	
TOTAL		3 430	86 430	
Prêts, autres immobilisations financières			2 967	
TOTAL			2 967	
TOTAL GENERAL		3 430	94 431	

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	5 034			5 034
Installations générales agencements aménagements divers	3 163	881		4 044
Matériel de transport	2 662	5 168		7 830
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	31 112	7 358	3 430	35 041
TOTAL	36 937	13 407	3 430	46 915
TOTAL GENERAL	41 971	13 407	3 430	51 949

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	881				
Matériel de transport	5 168				
Matériel de bureau informatique mobilier	7 222	136			
TOTAL	13 271	136			
TOTAL GENERAL	13 271	136			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2012 au 31/12/2012

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	2 967	2 967	
Clients douteux ou litigieux	3 863	3 863	
Autres créances clients	177 110	177 110	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	155	155	
Taxe sur la valeur ajoutée	91 303	91 303	
Divers état et autres collectivités publiques	375 496	375 496	
Débiteurs divers	167 030	167 030	
Charges constatées d'avance	45 307	45 307	
TOTAL	863 230	863 230	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	328 566	328 566		
Personnel et comptes rattachés	35 722	35 722		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	104 087	104 087		
Impôts sur les bénéfices	2 918	2 918		
Taxe sur la valeur ajoutée	29 187	29 187		
Autres impôts taxes et assimilés	54 554	54 554		
Produits constatés d'avance	20 778	20 778		
TOTAL	769 552	769 552		

Tableau de suivi des fonds dédiés

Ressources	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant engager en fin d'exercice
		A	B	C	D = A - B + C
FILIERE AEROSP. PHASE	13 701	13 701	13 701		
CONSEIL GENERAL 93	40 000	40 000			40 000
CONSEIL GENERAL 95	15 000	15 000			15 000
AIR FRANCE	30 000	30 000	22 500		7 500
DIRRECTE ALBA	182 070	182 070	50 830		131 240
TOTAL	280 771	280 771	87 031		193 740

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2012 au 31/12/2012

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Concess.brevets licences	Linéaire	1 an
Matériel de bureau et info.	Linéaire et dégressif	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans
Installations & Agencés divers	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Une provision est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieur à la valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	375 651
Total	375 651

ANNEXE

Exercice du 01/01/2012 au 31/12/2012

Détail des produits à recevoir

	Montant
ETAT - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION A RECEVOIR	
- CONSEIL GENERAL 93	70 000
- CONSEIL GENERAL 95	35 000
- CRIF	40 000
- DRIRE POLE	8 034
- DRIRE FILIERE AEROSPATIALE	35 121
- FEDER FILIERE AEROSPATIALE	52 675
- CPI COMETE	32 771
- FEDER COMETE	63 343
- DIRRECTE ALBA	54 621
ORG.SOC PROD A RECEVOIR	154
Total	375 651

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	58 716
Dettes fiscales et sociales	57 245
Total	115 961

ANNEXE

Exercice du 01/01/2012 au 31/12/2012

Détail des charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACTURES NON PARVENUES	58 716
CHARGES A PAYER SUR PERS.	2 925
CONGES A PAYER	32 797
CHARGES SOCIALES SUR CONGES A PAYER	14 627
CHARGES A PAYER FORMATION PROF.CONTINUE	2 953
CHARGES A PAYER TAXE APPRENTISSAGE	3 389
CHARGES FISCALES SUR CONGES A PAYER	554
Total	115 961

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance		Montant
Charges d'exploitation		45 307
Total		45 307
Produits constatés d'avance		Montant
Produits d'exploitation		20 778
Total		20 778

ANNEXE

Exercice du 01/01/2012 au 31/12/2012

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
- CCA COLLEGE POLYTEC.	10 000		
- CCA SIAE	24 240		
- CCA OODRIVE	250		
- CCA ARKEON	180		
- CCA GE CAPITAL	1 247		
- CCA SATAS-LOCAT°MACH.AFFRANCH.	636		
- CCA LOCAM-LOCAT°FONTAINE NOECOOL	65		
- CCA HYPERCOM LOCAT°TPE	99		
- CCA BNP LEASE LOYER COPIEUR	1 596		
- CCA DIFAX	142		
- CCA GENERALI PRO	1 178		
- CCA GENERALI RC	1 215		
- CCA GENERALI VEHICULE	266		
- CCA GENERALI VEHICULE	56		
- CCA EURODATACAR VEHICULE	41		
- CCA ABNT GIS INDUSTRIE	205		
- CCA ABNT AVIATION WEEK	24		
- CCA SFR	104		
- CCA SAGE	1 620		
- CCA SATAS REDEV.POSTALE	43		
- CCA ABNT EUDONET	2 100		
Total	45 307		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2012 au 31/12/2012

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à la dis- position de l'entreprise
Cadres	5	
Employés	3	
Total	8	

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
59 ans	moins d'un an	
54 à 58 ans	1 à 5 ans	
50 à 54 ans	6 à 10 ans	2 102
40 à 49 ans	11 à 20 ans	4 824
30 à 39 ans	21 à 30 ans	
moins de 30 ans	plus de 30 ans	2 041
Engagement total		8 967

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 62 ans
- profil de carrière supposé constant
- turn over 23.53% pour les cadres et aucun turn over pour les non cadres
- taux d'actualisation financière 2.0103 correspondant au taux des OAT 10 ans à fin décembre 2012.
- table de mortalité TPRV-93
- taux de charges : 44.60%

- base de l'indemnité conventionnelle :

de 0 à 1 an ancienneté : 0 mois de salaire,
de 2 à 4 ans d'ancienneté : 0.5 mois de salaire,
de 5 à 09 ans d'ancienneté : 1 mois de salaire,
de 10 à 19 ans d'ancienneté : 2 mois de salaire,
de 20 à 29 ans d'ancienneté : 3 mois de salaire,
de 30 à 39 ans d'ancienneté : 4 mois de salaire,
et plus de 40 ans d'ancienneté : 5 mois de salaire,

Cet engagement n'a pas été comptabilisé au titre de cet exercice

ANNEXE

Exercice du 01/01/2012 au 31/12/2012

Droit individuel à la formation

Dans le cadre du droit individuel à la formation institué par la loi 2004-391 du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie, au 31/12/2012, le volume d'heures de formation cumulées relatif aux droits acquis et non exercés est de 360 heures, la valeur correspondante est estimée à 3294 euros.